

Compte-rendu de l'Université rurale de Tousson (21/11/09) « culture et éducation populaire »

Présents

Contenu des échanges

Ouverture de l'UR par **Pierre Beltante**, président de la FDFR77, qui précise le contexte dans lequel s'inscrivent les UR.

Rappel de la nécessité d'une action politique qui ait du sens ; un sens porté par les intervenants, militants et pas par la fonction publique. C'est une réflexion qui s'amorce aujourd'hui pour se poursuivre demain (futur projet de création des DDCS).

Intervention d'**Aurélien Boutet**, délégué départemental de la FDFR77 qui pose le cadre de cette UR :

- amalgame entre « culture » et « arts & lettres » qui tend à exclure de la notion de culture la culture politique, scientifique, syndicale, économique, ... ;
- séparation institutionnelle entre culture et éducation populaire, que l'on retrouve très souvent au sein des collectivités territoriales ;
- un tissu associatif qui reste très dense et très actif mais qui dont l'action est caractérisée par trois phénomènes : spécialisation, territorialisation, technicisation ; qui n'établit pas de lien entre problème local et fonctionnement global, qui cherche à se dépolitiser au détriment du sens donné aux actions ;
- institutionnalisation de l'initiative artistique utilisée comme un outil de communication, dans laquelle les populations sont tenues éloignées ;
- l'activité culturelle vue et utilisée comme une fin en soi au lieu de rester avant tout un vecteur de questionnement politique et de transformation sociale.

Intervention de **Jean-Claude Perrot**, ancien directeur de MJC et DDAC77.

L'éducation populaire est un mouvement sans position institutionnelle claire : baladée entre les ministères Jeunesse & Sport, Ville, Culture au cours de la seconde moitié du XX^e siècle..

Les divergences entre une institution et une fédération : jusqu'à quand l'institution peut financer un organisme qui peut la remettre en cause ?

Le pouvoir tient avant tout aux fédérations d'éducation populaire par leur fonction de pacification sociale.

La laïcité : aucun lien sémantique avec la neutralité, au contraire c'est la confrontation des points de vue.

Il y a une différence nette entre « s'occuper de politique » (les affaires de la Cité) et « s'occuper de la politique » (prendre parti). Ces deux notions tendent à fusionner, et sont à tort connotées négativement.

Différence également entre une démocratie représentative et participative : la première ne

permet un contrôle citoyen qu'au moment des élections et par le biais du bulletin de vote. L'éducation populaire a un chantier à ce sujet pour permettre l'interrogation des politiques publiques entre deux mandats.

Ensuite divers échanges permettent de mettre en lumière une série de réflexions :

- il existe un amalgame entre le foyer rural et la mairie, car tout revient au « village » ;
- l'aspect social, échanges entre personnes même durant des activités à priori « pas culturelles » ;
- la première subvention est le premier pas vers l'instrumentalisation par la dépendance induite dès lors qu'on mène grâce à cet apport financier des actions reconductibles ;
- à propos de l'école : c'est une question spécialisée mais pas uniquement une affaire de spécialiste ;
- instrumentalisation et contrôle des institutions par la subvention : « on fait de la politique, vous faites des projets » ;
- les associations sont souvent isolées sur le territoire face au pouvoir local : « le maire a dit que... » ;
- la culture vise-t-elle à transformer la population en public ou en citoyen ? ;
- le rôle d'un décideur devrait être d'anticiper, pas de répondre à une demande ;
- la peur de la perte de pouvoir conduit à l'immobilisme et donc inhibe la prise d'initiative ;
- L'éducation populaire vise à la formation des citoyens, mais aussi des élus ou futurs élus.